

DP03349622Z0059

Envoyé en préfecture le 06/02/2023
Reçu en préfecture le 06/02/2023
Publié le 04/10/2022
ID : 033-213304967-20230203-DP03349622Z0059-AI

Commune de SALLEBOEUF

Hôtel de Ville
3, Avenue de la Tour
33370 SALLEBOEUF

DESTINATAIRE

Monsieur BOUCHARD Pascal
39 avenue Jean Caillau
33370 SALLEBOEUF

DP 033 496 22 Z 0059	
Déposée le 04/10/2022 et complétée le 02/01/2023	
Par :	Monsieur BOUCHARD Pascal
Demeurant :	39 avenue Jean Caillau 33370 SALLEBOEUF
Pour :	Régularisation d'une piscine
Surface de plancher créée :	
Sur un terrain sis à :	39 avenue Jean Caillau 33370 SALLEBOEUF
Cadastré :	AP349-AP352

CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A DECLARATION PREALABLE


Délivré au nom de la commune par le Maire

Le Maire de la commune de **SALLEBOEUF** certifie qu'il ne s'est pas opposé à la **déclaration préalable** susvisée.

Ce certificat est délivré en application de l'article R 424-13 du Code de l'Urbanisme et transmis au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

En application des articles L 424-6 et R 424-8 du Code de l'Urbanisme, ce certificat ne vous dispense pas des taxes et participations exigibles.

DP03349622Z0059

Envoyé en préfecture le 06/02/2023
Reçu en préfecture le 06/02/2023
Publié le 04/10/2022 
ID : 033-213304967-20230203-DP03349622Z0059-AI

Par ailleurs, l'affichage de la **déclaration préalable** tacite doit être effectué dans les mêmes conditions que pour la **déclaration préalable** résultant d'une décision expresse selon les conditions énumérées à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme.

Le récépissé de dépôt remis et affiché en mairie le 03/02/2023.



Fait à **SALLEBOEUF**,
Le **03/02/2023**
Le Maire,


Madame Nathalie MAVIEL